



Par SDÉ, courriel et messenger

Le 5 octobre 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715, Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écarts
Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF**

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, dépose sous la cote HQTD-3, document 3.1 un complément de réponse à l'engagement n° 2 ainsi qu'une version révisée des réponses aux questions 2.4, 3.9, 5.1, 6.1 et 6.2 de la demande de renseignements n° 1 de la Régie de l'énergie.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenant (par courriel seulement)